

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
D'ARCACHON EXPANSION  
VENDREDI 4 OCTOBRE 2024**

**ETAIENT PRESENTS :**

Mr. LUMMEAUX (1<sup>er</sup> Vice-président)  
Mr. SOULIER (2<sup>ème</sup> Vice-président),  
MME MARESCOT (3<sup>ème</sup> Vice-présidente),

Mesdames CASSOT, MAUPILE, THE.

Messieurs CAVOLI, PUJOL, SCAPPAZZONI, MARTINERIE, SEGURA, MONS, TREUIL, DELEPAUX

**Pouvoirs :**

Monsieur Emmanuel DAVID

**A titre consultatif :**

Mme. DUGENY Directrice Générale d'Arcachon Expansion,  
Mme MIREMONT Responsable RH, Administratif et Finances.  
Mme DREAN, Directrice Animation-Evènementiel  
Mr DISSAUX, Directeur Culture.

**ETAIENT EXCUSES :**

Mr FOULON Président d'Arcachon Expansion,  
Mesdames BORDEDEBAT, CAUSSARIEU, FOULON, LAFONTAINE, DUBROCA  
Messieurs BONNIN, DAVID

**A titre consultatif :**

Mr MASSONNET Directeur Général des Services Mairie,  
Mme MALBRANQUE, Trésorière Principale

## **EXTRAIT DE DELIBERATION N°2024100418 : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL REGIONAL DE NOUVELLE AQUITAINE**

Afin de mener à bien en 2025 sa programmation et ses actions culturelles en lien avec ses missions de scène conventionnée d'intérêt national, le Théâtre Olympia souhaite être autorisé à demander des aides auprès des partenaires institutionnels, organismes artistiques ou autres partenaires privés.

Ces demandes d'aides sont relatives au projet artistique et culturel, notamment sur les points suivants :

- Diffusion de la Saison et du Festival Cadences
- Actions culturelles auprès des publics et établissements scolaires

Le Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine est susceptible d'apporter une aide financière à Arcachon Expansion pour la Diffusion de la Saison et le Festival Cadences.

Cette délibération n'appelant aucune observation, M LUMMEAUX, demande au conseil d'administration de bien vouloir :

- **SOLLICITER auprès du Conseil Régional d'Aquitaine une subvention**
- **AUTORISER Madame la Directrice Générale à réaliser toutes les démarches relatives à cette demande de subvention auprès du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine**
- **AUTORISER Madame la Directrice Générale à signer toutes les pièces afférentes à cette demande de subvention.**

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la délibération n°18 concernant la demande de subvention au conseil régional de nouvelle Aquitaine.

Frédérique DUGENY  
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme  
Arcachon, le vendredi 4 octobre 2024  
Bernard LUMMEAUX  
1<sup>ER</sup> Vice-Président de la Régie Arcachon  
Expansion

